

## Extrait du Registre des délibérations

### Conseil Municipal du 22/12/2023 à 18 h 00

#### Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

#### Absents ayant donné procuration :

Madame Geneviève MULLER-STEIN donne procuration à Monsieur Eric CONRAD, Madame Oriane HUMMEL donne procuration à Monsieur Robert ENGEL, Madame Mathilde FISCHER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Erick CAKPO, Monsieur Lionel MEYER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER

## **Requalification des espaces publics du centre-ville - Aménagement des rues de la Poste et Sainte-Barbe - Demande de subventions**

### **N° DCM\_141\_2023**

Domaine : Délibération  
Sous-domaine : Aménagement et Développement urbain  
Service instructeur : Aménagement Urbain  
Rapporteur : Monsieur Claude SCHALLER

#### PRÉAMBULE

Le projet de Ville concrétisant la volonté politique de redynamiser le centre-ville se traduit depuis plusieurs années par un volet « requalification de l'espace public » riche en opérations d'aménagement.

Axé dans un premier temps sur le secteur piétonnier, il a ensuite permis de développer de façon cohérente la zone de rencontre du cœur de Ville avec aménagements successifs des rues de la Jauge, des Prêcheurs, du Marteau et Sainte-Foy mais aussi de l'entrée nord du centre-ville avec les Places du Marché aux Vins et Gambetta, les rues du Sel et de la Grande Boucherie et le traitement qualitatif des abords de la Bibliothèque Humaniste.

Afin de poursuivre cette évolution vers un espace public qualitatif, cohérent, partagé et accessible, la municipalité a décidé le réaménagement des rues de la Poste et Sainte-Barbe, rues souffrant actuellement de la présence prépondérante de la voiture et ne laissant que peu de place aux piétons et cyclistes.

#### Concertation

Le projet a fait l'objet d'une concertation étroite avec les acteurs concernés, notamment lors d'une réunion publique avec les commerçants le 5 juillet 2022 qui a permis d'asseoir les lignes directives du Cahier des Charges puis de la présentation de l'Avant-Projet le 7 juin 2023 aux commerçants et riverains du quartier.

#### Élaboration du projet et principes d'aménagement

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée en régie par le Service Aménagement Urbain du Pôle Aménagement et Cadre de Vie.

Le projet permet de créer rue Sainte-Barbe un espace qualitatif à vocation essentiellement piétonne, assumant une continuité avec la Place de la Victoire et offrant un site apaisé aux habitants. De conception moderne, il allie à la fois des lignes contemporaines dans sa conception et ses matériaux et une forte harmonie sur les teintes pour respecter l'architecture.

Il présente un espace végétalisé et arboré propice à la détente et des aménagements qualitatifs devant les commerces et les pieds d'immeubles.

La rue de la Poste deviendra un espace partagé organisé mettant en valeur les pieds de bâtiments et leurs commerces tout en offrant un espace de stationnement optimisé.

#### Les réseaux

Préalablement au réaménagement des espaces publics, la rénovation des réseaux existants enterrés (électrique, gaz, eau potable, éclairage public) est ou sera engagée.

#### Les contraintes archéologiques

Suite à la demande anticipée formulée par la Ville de Sélestat, le Service Régional de l'Archéologie (SRA) a prescrit un diagnostic rues de la Poste et Sainte-Barbe par arrêté n° 2021/A349 daté du 23 septembre 2021.

Archéologie Alsace a transmis au SRA le rapport de fouille le 22 décembre 2022. En raison de résultat de l'opération de diagnostic, des fouilles préventives ont été prescrites rue de la Poste (arrêté SRA n° 2023/A094 en date du 27 mars 2023).

Sous maîtrise d'ouvrage Ville de Sélestat, les fouilles préventives seront réalisées de janvier à mars 2024, sous le contrôle scientifique et technique de notre prestataire Archéologie Alsace.

#### Aspects financiers

Hors fouilles et prestations archéologiques rue de la Poste à charge de la Ville (400 K€ TTC), le coût estimatif du projet élaboré par les services est estimé à 900 K€ TTC.

Les crédits correspondants seront imputés sous l'opération d'équipement votée « Projet de Ville » n° 20 003, et plus précisément sur les lignes :

- 20 003-12 : rue de la Poste à hauteur de 680 K€ TTC
- 20 003-13 : rue Sainte-Barbe à hauteur de 620 K€ TTC

Une subvention de l'État sera sollicitée au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### après avis favorable de la Commission Aménagement et Cadre de Vie réunie le 12/12/2023

- VU** *le Code Général des Collectivités Territoriales.*
- APPROUVE** le projet de requalification des espaces publics Rues de la Poste et Sainte-Barbe.
- S'ENGAGE** à inscrire les crédits au budget primitif 2024 au chapitre 20003 Requalification du Centre Ville imputation interne 2315-82201-20003-12 et 2315-82201-20003-13.
- SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de l'État au titre de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local (DSIL) 2024.
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout acte relatif aux travaux et aux demandes de subvention auprès des partenaires institutionnels.

P.J. : 1 plan

### Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme  
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Stéphane ROMY

